

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu les rapports écrits,

Vu la proposition de la direction de la thèse,

Vu l'avis de la direction de l'école doctorale,

A rendu un avis favorable à la proposition de soutenance de la thèse de :

Monsieur Antoine GUÉRIN

intitulée

Le système Schengen de contrôle des frontières. La structuration normative du contrôle de la circulation des ressortissants d'États tiers par l'Union européenne

en vue d'obtenir le doctorat de « Droit mention droit public »,

Le 16 octobre 2026, à 14h00

Salle : Caillemer

15, quai Claude Bernard, Lyon, 69007

devant un jury composé de :

Mme Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE, Professeure des universités, Université Jean Moulin Lyon 3,
Directrice de thèse

Mme Ségolène BARBOU DES PLACES, Professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne,
Rapporteuse

M. Jean-Yves CARLIER, Professeur, Université catholique de Louvain, Rapporteur

Mme Gaëlle MARTI, Professeure des universités, Université Jean Moulin Lyon 3, Examinatrice

M. Loïc AZOULAI, Professeur des universités en détachement, Institut universitaire européen, Examineur

Fait à Lyon, le 1er octobre 2026

Pour le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

et par délégation, Madame la chargée de mission aux études doctorales,
Isabelle ROYER



Signature and official stamp of the Université Jean Moulin Lyon 3.